

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/06/2024
Reçu en préfecture le 10/06/2024
Publié le 20/06/2024
ID : 974-249740101-20240610-2024_040_BC_12-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **15** **L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN** à 16 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 12 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : 2 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_040_BC_12
Octroi de la dotation annuelle à
l'École Artistique Intercommunale de
l'Ouest (EAIIO) au titre de l'exercice
2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 13

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Huguette BELLO

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/06/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024 040 BC 12 : OCTROI DE LA DOTATION ANNUELLE À L'ÉCOLE ARTISTIQUE INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (EAIO) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le Président de séance expose :

I/ Contexte

Par délibération n°2013-043/C3-015 du 24 juin 2013, le Conseil Communautaire a validé la création d'une régie autonome personnalisée pour la mise en œuvre et la gestion de la politique d'enseignement artistique du Territoire de l'Ouest.

La politique culturelle du Territoire de l'Ouest relative à l'enseignement artistique, mise en œuvre par l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest repose sur cinq grandes orientations :

- Prendre en compte les multiples composantes de la société réunionnaise ;
- Favoriser le développement de la créativité et de l'emploi sur son territoire ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Permettre une véritable accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles ;
- Développer un projet d'éducation artistique et culturelle par le sensible.

En 2018, une importante restructuration administrative et financière a été entamée avant d'aborder en 2019 la structuration du volet pédagogique du projet de l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO).

L'offre pédagogique de l'EAIO se veut, depuis son origine, novatrice et construite sur des programmes portés par des structures du bassin de l'Ouest. Elle puise sa force dans sa singularité et originalité tout en répondant à la demande croissante de la population d'une « culture plaisir », ou encore d'une « culture loisir ».

Suite à une phase compliquée liée à la pandémie de Covid-19, l'année 2023 a été marquée par un important rayonnement culturel et par l'ouverture, en décembre, du Centre Artistique Françoise Lallemand à Plateau-Caillou. Ce nouvel équipement accueille désormais l'équipe de l'EAIO.

Par délibération n°2023_086_CC_15 du 25 septembre 2023, le nom « Régie autonome et personnalisée pour les Enseignements Artistiques » a été remplacé par « École Artistique Intercommunale de l'Ouest ».

L'année 2024 sera consacrée à la mise en exploitation du nouvel équipement tout en assurant le maintien de l'offre d'enseignement en réseau, à la structuration du projet pédagogique de l'école et au renforcement de l'équipe de l'EAIO.

II/ Bilan de l'année 2023

L'année 2023/2024 en chiffres

L'activité de l'école, conformément aux orientations prévues dans les débats d'orientations budgétaires, s'est déclinée sur l'ensemble du territoire intercommunal autour d'un réseau d'intervenants spécialisés dans les 5 grands domaines artistiques que porte l'école.

Afin de répondre à sa mission première et à la demande croissante du territoire pour l'enseignement artistique, l'EAIO a pu s'appuyer sur son réseau composé de 54 intervenants ainsi répartis :

| Domaine | Intervenants |
|----------------|---------------------|
| Musique | 31 |
| Théâtre | 3 |
| Danse | 9 |
| Arts Visuels | 4 |
| Cirque | 2 |
| PEAC | 5 |
| TOTAL | 54 |

Par sa présence sur l'ensemble du territoire et sa dynamique de proximité, l'EAIO a pu proposer une offre d'enseignement à plus de 800 élèves en public volontaire.

Elle a assuré la continuité de ces actions entreprises auprès du public autrement capable, avec ces partenaires (EPSMR, association Claire Joie, etc.) permettant à plus de 190 élèves de bénéficier de l'offre d'enseignement artistique.

L'EAIO a aussi concentré ses efforts et sa présence en milieu scolaire sur le périmètre du Territoire de l'Ouest par le biais de 12 programmes (arts visuels, danse, musique, théâtre) et toucher ainsi plus de 2 545 élèves.

Pour ce faire, en 2023, les activités ont été dispensées dans 33 lieux de pratique.



| COMMUNE | NOM | TYPE | |
|---------------|----------------------------------|------------------------|---------------|
| LA POSSESSION | Case Saint Laurent | Communal | MAD* Gratuite |
| LA POSSESSION | Case Terrain de Sel | Communal | MAD Gratuite |
| LA POSSESSION | Ecole Arthur Almery | Communal | MAD Gratuite |
| LA POSSESSION | Espace Culturel Heva | Communal | MAD Gratuite |
| LA POSSESSION | KAZ FAMI | Communal | MAD Gratuite |
| LA POSSESSION | Centre Nelson Mandela | Communal | MAD Gratuite |
| LE PORT | Collège Edmond Albuis | Etablissement Scolaire | MAD Gratuite |
| LE PORT | Collège JEAN LE TOULLEC | Etablissement Scolaire | MAD Gratuite |
| LE PORT | Ecole Raoul Fruteau | Etablissement Scolaire | MAD Gratuite |
| LE PORT | Village TITAN | Privé | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | Dojo du Plateau | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MdQ Bois Nfles | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MdQ CamŽlias | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MdQ Grand Fond | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MdQ l'Etang | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MdQ Maduran | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MdQ Pecheurs | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MŽdia, Roger Poudroux | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-LEU | MŽdiathque Baguett | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-PAUL | CREPS | Communal | |
| SAINT-PAUL | CAFL | Intercommunal | MAD Gratuite |
| SAINT-PAUL | Ecole Adèle Ferrand | Etablissement Scolaire | MAD Gratuite |
| SAINT-PAUL | Gymnase St Paul IV | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-PAUL | Kato Bwawaw | Privé | MAD Gratuite |
| SAINT-PAUL | Kazkabar | Privé | MAD PAYANTE |
| SAINT-PAUL | Le Hangar | Privé | MAD PAYANTE |
| SAINT-PAUL | Lespas Danse | Privé | MAD PAYANTE |
| SAINT-PAUL | Moringodrome | Communal | MAD Gratuite |
| SAINT-PAUL | Studio Artmazona | Privé | MAD PAYANTE |
| SAINT-PAUL | Studio la kaz bwawaf | Privé | MAD PAYANTE |
| SAINT-PAUL | Studio Park Pool | Privé | MAD PAYANTE |
| TROIS-BASSINS | L'Alambic | Communal | MAD Gratuite |
| TROIS-BASSINS | LENA | Intercommunal | MAD Gratuite |

*MAD= Mise à disposition

Le « Kabar l'EAIO dann somin » du 2 juillet 2023

Le "Kabar l'EAIO dann somin" constitue un projet pédagogique et artistique de création multidisciplinaire, qui s'est déroulé sur l'année scolaire 2022-2023. Sous la direction artistique de Kafmaron, le projet s'est décliné en plusieurs temps forts et un important travail de préparation : résidences artistiques pour les élèves dans trois communes (Le Port, Trois-Bassins, Saint-Paul), concours de fonnkèr, exposition itinérante... qui ont abouti à un Kabar de grande envergure le 2 juillet 2023 à Vue Belle, rassemblant plus de 1 000 personnes sur site.

Pour la première édition de ce Kabar des arts vivants animé par les élèves de l'EAIO, un défilé de cinq chars a mis en lumière chacune les cinq communes de notre territoire à travers des tableaux

vivants intégrant les arts visuels, le cirque, le théâtre, la danse et la musique. Au travers de compositions, de textes forts, il a été porteur d'un spectacle pluridisciplinaire invitant à découvrir la beauté du territoire sous un prisme différent. Le défilé s'est clôturé par un concert des élèves et d'artistes locaux invités pour l'occasion. Plus de 350 élèves ont participé à ce spectacle, qui a permis de faire rayonner les arts et la culture réunionnaise sur l'ensemble du territoire.

Ouverture du Centre Artistique Françoise Lallemand de Plateau-Caillou

Les travaux ont pris fin en novembre 2023. Le Centre constituant le siège de l'école, il accueille désormais l'équipe administrative et pédagogique de l'EAIO. Les besoins en mobilier, équipements bureautique et informatique, petits équipements, matériels, ont été pourvus, ainsi que l'accès aux réseaux internet et téléphone.

Ce nouveau lieu de pratique a été inauguré le 21 décembre 2023 et constitue un nouvel espace d'enseignement pédagogique et artistique pluridisciplinaire, accessible et de qualité.

Il dispose de 10 salles de pratiques équipées et insonorisées.

L'inauguration a constitué un temps fort et a rendu un bel hommage à l'artiste lyrique Françoise Lallemand, dont le Centre porte le nom. La soirée d'inauguration a été animée par trois moments musicaux : un hommage à l'artiste par le collectif Alpaca Rose, une prestation des élèves de l'EAIO et de l'école municipale de Saint-Paul et un concert de Pix'L.

Des actions de médiation ont été réalisées en amont et des rencontres avec diverses associations du bassin de vie de Plateau-Caillou. Ainsi, lors de l'inauguration, l'une d'entre elles a pu se produire sur scène devant un public conquis.

Les 10 ans de l'EAIO ont été célébrés à l'occasion de cette ouverture, ainsi que pendant le Kabar du 2 juillet.

Concernant l'activité pédagogique, l'impératif a été de préparer la rentrée partielle de février 2024 au centre. La campagne d'inscription, lancée en décembre 2023, a rencontré un véritable succès et l'école a pu accueillir plus de 200 élèves pour sa rentrée en février 2024.

III/ Perspectives pour l'année 2024

Afin de répondre à l'ambition d'excellence culturelle du Territoire de l'Ouest, l'EAIO vise à proposer une offre d'enseignement artistique basée sur l'accessibilité géographique, tarifaire et pédagogique.

La capacité d'accueil prévisionnelle 2024-2025 est répartie comme suit :

- En public volontaire : 1100
- En milieu scolaire : 2500

Publics cibles : Jeunes à partir de 8 ans, adolescents, adultes ; Public des Hauts ; Publics des quartiers prioritaires ; Publics en situation de handicap et en milieu spécifique ; Public scolaire.

Il est proposé une offre « loisirs » (offre à la carte) et une offre d'enseignement artistique, sous la forme d'un cursus de plusieurs années à raison de 3 ou 4 heures d'enseignement par semaine.

Une réflexion s'amorce également pour la mise en place d'une formation pré professionnelle.

Parallèlement, dans une démarche de démocratisation culturelle et afin d'assurer une égalité d'accès aux pratiques artistiques, l'EAIO poursuit ses efforts de recensement et d'identification des lieux de pratiques adaptés en étroite collaboration avec les communes. Cette démarche contribue à équilibrer l'offre sur le territoire.

En complément, des actions seront menées en direction des écoles du quartier, des collèges et lycées.

Enfin, il est à noter que l'EAIO prévoit de renforcer l'évaluation des actions menées par le recours à une série d'indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs, tels que l'émergence de partenariats dynamiques, la souplesse des structures d'organisation, la formation des personnels...

Contenu des programmes

L'EAIO propose des programmes pédagogiques se déclinant en thématique :

| THEATRE | DANSE | CIRQUE | MUSIQUE | ARTS VISUELS |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Art dramatique• Expression scénique | <ul style="list-style-type: none">• Breakdance• Contemporaine• Hip-Hop• Moring• Danse traditionnelle Maloya• Danse intégrante | <ul style="list-style-type: none">• Acrobatie• Art clownesque• Equilibrisme• jonglerie | <ul style="list-style-type: none">• Batterie• Chant• Chant urbain• Chorale• Clarinette• Euphonium• Flûte traversière• Guitare• M.A.O.• Percussions• Piano• Saxophone• Technique vocale• Trombone• Trompette | <ul style="list-style-type: none">• Arts plastiques• Broderie• Dessins• Modelage• Peinture• Street Art |

| LIEUX DE PRATIQUE – année scolaire 2024-25 | | | |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------|---------------|
| COMMUNE | NOM | TYPE | MODALITE |
| LA POSSESSION | Studio Pichette | Privé | Payant |
| | Case Saint Laurent | Communal | MAD Structure |
| | Centre Socioculturel Nelson Mandela | Communal | MAD |
| | École Primaire Arthur Alméry | Etablissement Scolaire | MAD |
| | Médiathèque Héva | Communal | MAD |
| LE PORT | Collège Edmond Albius | Etablissement Scolaire | MAD |
| | Collège Jean Le Toullec | Etablissement Scolaire | MAD |
| | Village Titan | Communal | MAD |
| | Théâtre sous les arbres | Privé | MAD |
| SAINT-PAUL | Moringodrome | Communal | MAD Structure |
| | Atelier Art Ma Zone | Privé | Payant |
| | Claire Joie | Privé | MAD |
| | CREPS Saint Paul | Privé | MAD Structure |
| | Dojo de l'Etang | Communal | MAD Structure |
| | Ecole Jean Monnet | Etablissement Scolaire | MAD |
| | Ecole Elémentaire Leconte Delisle | Etablissement Scolaire | MAD |
| | EPSMR | Privé | MAD |
| | Kazkabar | Privé | Payant |
| | La Rec Zone | Privé | Payant |
| | Le Hangar | Privé | Payant |
| | Lespas Culturel Leconte Delisle | Privé | Payant |
| | Lycée Evariste De Parny | Etablissement Scolaire | MAD |
| | Studio Muzik Métiss | Privé | Payant |
| | Studio Park Pool | Privé | Payant |
| Centre Artistique F. Lallemand | Intercommunal | MAD | |
| TROIS- BASSINS | Collège de Trois Bassins | Etablissement Scolaire | MAD |
| | L'Alambic | Communal | MAD |
| | LENA | Intercommunal | MAD |
| SAINT-LEU | Collège Marcel Goulette | Etablissement Scolaire | MAD |
| | Maison de Quartier Bois de Néfles | Communal | MAD |
| | Maison de Quartier Grand Fond | Communal | MAD |
| | Maison de Quartier Maduran | Communal | MAD Structure |
| | Maison de Quartier Camélias | Communal | MAD |
| | Maison de Quartier Cité Pêcheurs | Communal | MAD |
| | Maison de Quartier L'Etang | Communal | MAD |
| | Médiathèque Roger Poudroux | Communal | MAD |
| Dojo Le Plateau | Communal | MAD | |

Afin de compléter l'offre, l'EAIO organise également durant les petites vacances scolaires, des stages pour les élèves et/ou le grand public désirant se perfectionner, voire découvrir une discipline.

Projets de développement pour 2024

A l'issue d'une phase de structuration de plusieurs années, les conditions sont réunies pour rédiger le projet d'établissement et renforcer le développement pédagogique de l'école. Le projet définira l'identité de l'établissement ainsi que les objectifs prioritaires d'évolution. Il établira un plan d'actions sur 3 ans dans le domaine pédagogique et artistique. De plus, la mise en place de référentiels solides d'enseignement permettra d'améliorer la qualité des parcours ainsi accompagnés.

Le nouvel équipement constitue un lieu de pratiques supplémentaires qui vient compléter l'offre existante dans le réseau. Les premiers ateliers de pratique ont été mis en place en février 2024. Cette rentrée partielle a permis d'éprouver les locaux, la gestion et l'accueil des élèves. 280 élèves sont accueillis, dont 21 en arts visuels et 259 en musique. La capacité d'accueil prévisionnelle sera de 100 en arts visuels, 120 en danse et 400 en musique. L'année 2024 sera par ailleurs celle de la refonte de l'identité visuelle de l'EAIO.

L'équipement et l'aménagement devront être complétés en 2024, notamment en matière de mobilier, de matériel de gestion, de redimensionnement du parc informatique. Le gardiennage constitue une nécessité et représente un poste de dépenses important.

De plus, l'équipe prévoit de solliciter le Centre de Gestion afin de définir au mieux les besoins en matière de prévention et de sécurité.

L'appropriation du nouvel équipement impliquera de renforcer les moyens humains qui se traduit par des nouveaux recrutements en 2024. Au 31 décembre 2023, l'effectif est composé de 10 agents. Afin d'assurer la gestion de l'établissement tout en assurant l'enseignement en réseau, il est prévu de consolider l'équipe par la pérennisation des emplois existants, le recrutement de nouvelles compétences et l'accompagnement au développement des compétences des agents en poste.

Le projet pédagogique sera restitué avec les élèves en juin 2024 : le Battle Artistique Intercommunal de l'Ouest, qui offrira aux talents en herbe une plateforme dynamique pour exprimer leur passion pour la danse, tout en étant portés par l'énergie et l'authenticité d'une performance musicale « live ».

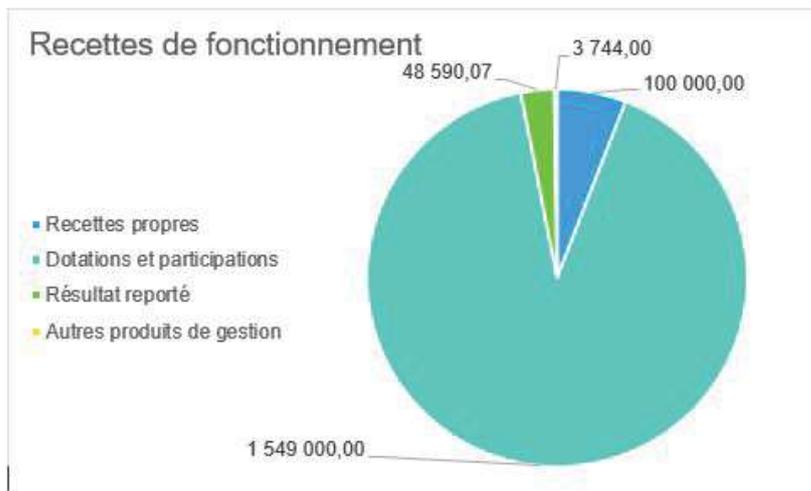
IV/ Budget de l'EAIO pour 2024

Le budget 2024 proposé, tient compte de :

- la finalisation de l'équipement et de l'aménagement de l'école ;
- la gestion en exploitation ;
- la masse salariale ;
- la consolidation de l'offre au Centre Artistique Françoise Lallemand.

Le budget prévisionnel global 2024 s'élève à 1 988 664 €.

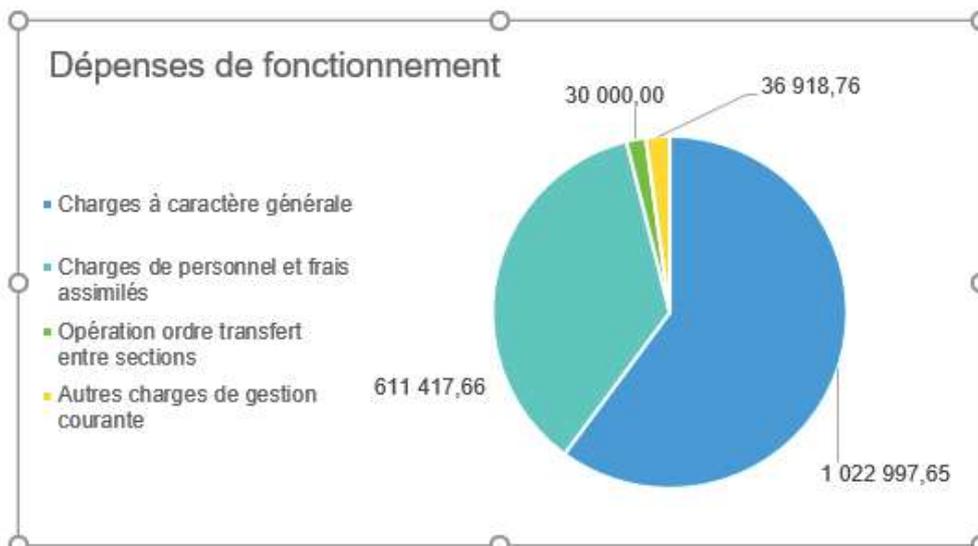
| | Budget 2023 réalisé | Budget prévisionnel 2024 |
|-------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| | Dépenses | Dépenses |
| Section fonctionnement | 1 110 730 | 1 701 334 |
| Section Investissement | 182 866 | 287 330 |
| Budget total | 1 293 596 | 1 988 664 |



La dotation du Territoire de l'Ouest constitue la recette quasi exclusive de fonctionnement et assure la stabilité financière de la structure.

Cependant, consciente de l'impératif d'élargissement de ses sources de financement, l'EAIO agit sur différents leviers :

- L'augmentation progressive et importante des recettes propres liées aux frais d'inscription,
- La diversification des projets et des partenariats,
- La mobilisation des dispositifs d'aides.

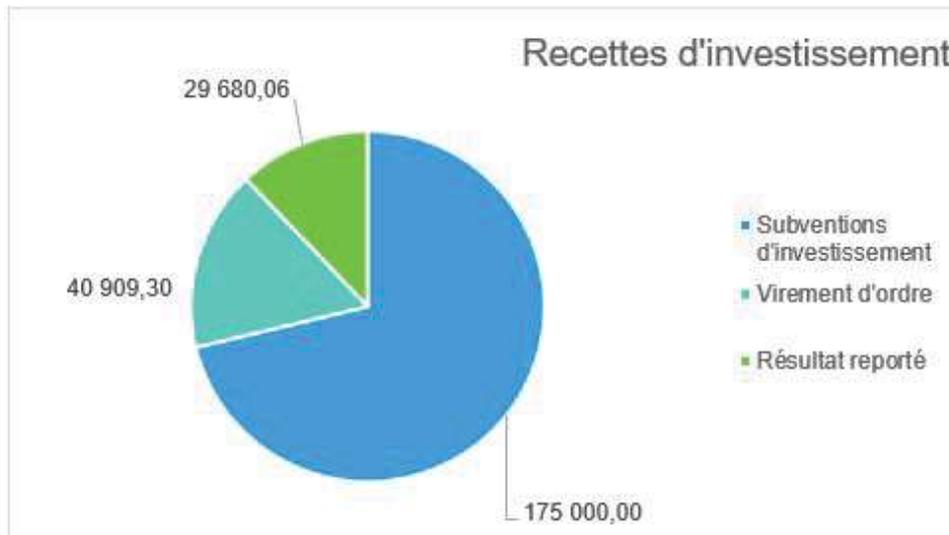


2024 est de nouveau une année importante et charnière pour les perspectives de développement du réseau et de l'optimisation des nouveaux locaux, toujours dans un objectif d'accessibilité des pratiques artistiques au plus grand nombre.

Le principal poste de dépenses de fonctionnement se concentre sur chapitre 011 des charges à caractère général permettant la mise en œuvre des projets pédagogique et artistique sur l'ensemble du réseau mais également l'exploitation du Centre Françoise Lallemand, pour lequel les coûts de fonctionnement se révèlent à l'usage. Sur ce site, la sécurité constituant un impératif de gestion fait partie des postes de dépenses les plus importants en fonctionnement.

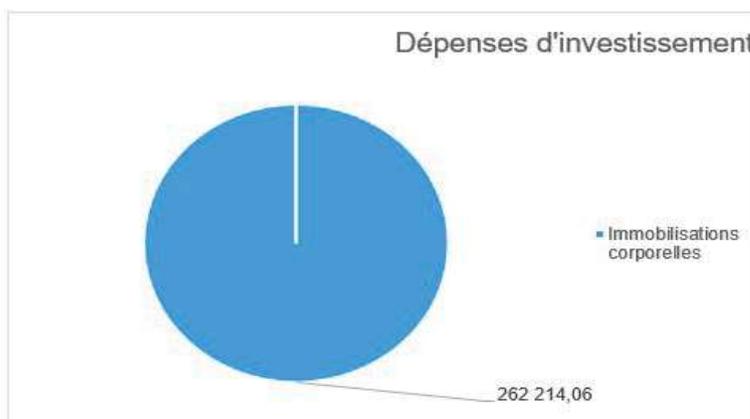
Les charges de personnel traduisent quant à elles le renforcement nécessaire de l'effectif permettant à l'EAIO d'être à la hauteur de ses ambitions. Les effectifs passent de 5 agents (mars 2023) à 13 agents en mars 2024, afin d'assurer l'exploitation du nouvel équipement et l'augmentation du nombre d'élèves et ateliers d'enseignement artistique.

Présentation globale du Budget 2024 – Investissement



A l'instar de la section de fonctionnement, le Territoire de l'Ouest est le principal contributeur pour les recettes d'investissement.

La stratégie d'optimisation en matière de ressources précédemment exprimée est également de vigueur pour la section d'investissement.



Financements de l'EAIO

Les principales sources de financement en fonctionnement du budget comme suit :



| | 2023 | | 2024 | |
|------------------------------------------------------|---------------------|-------------|---------------------|-------------|
| | Réalisé | Part | Prévisions | Part |
| Dotation TO | 1 045 000,00 | 89% | 1 544 000,00 | 94% |
| Subvention Région | 2 174,70 | 0% | 0,00 | 0% |
| Subvention Conseil Départemental | 0,00 | 0% | 0,00 | 0% |
| Subvention DAAC - DAC Réunion | 5 000,00 | 0% | 5 000,00 | 0% |
| Recettes propres (cotisations et frais pédagogiques) | 75 013,49 | 6% | 100 000,00 | 6% |
| Autres produits divers | 2 520,00 | 0% | - | 0% |
| LEADER | 32 620,50 | 3% | 0,00 | 0% |
| Report de résultat | 16 803,93 | 1% | - | 0% |
| TOTAL | 1 179 132,62 | 100% | 1 649 000,00 | 100% |

Comme le prévoit la délibération du 24 juin 2013, les élus communautaires doivent chaque année se prononcer sur une dotation annuelle contribuant au fonctionnement de la régie.

Pour 2024, le montant appelé du Territoire de l'Ouest s'élève à 1 544 000 € en fonctionnement et 175 000 € en investissement et sera mandaté de la façon suivante :

En fonctionnement :

- Un premier versement de 522 500 € correspondant à 50 % du montant total de la subvention (n-1) a été effectué en vertu de la convention provisoire du 4 décembre 2023 définissant les modalités de versement d'acompte sur subvention au bénéfice de l'EAIO.
- Le solde restant soit 1 021 500 € seront répartis de la manière suivante :
 - o un versement de 60 % du solde soit 612 900 € (six cent douze mille neuf cent euros) à la signature de la présente convention ;
 - o un versement de 20 % du solde soit 204 300 € (deux cent quatre mille trois cent euros) sur présentation d'un bilan intermédiaire ;
 - o le solde de 20 % du solde soit 204 300 € (deux cent quatre mille trois cent euros) après les vérifications réalisées par le Territoire de l'Ouest conformément à l'article 6.

En investissement :

- Le montant de la subvention d'investissement de 175 000 € sera réparti de la manière suivante :
 - o un versement de 70 % du solde soit 122 500 € (cent vingt-deux mille cinq cent euros) à la signature de la présente convention ;
 - o un versement de 30 % soit 52 500 € (cinquante-deux mille cinq cent euros) après les vérifications réalisées par le Territoire de l'Ouest conformément à l'article 6 et sur présentation d'un état des dépenses certifiées exact par le bénéficiaire et visé par le comptable public.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 16/04/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER l'octroi d'une dotation annuelle d'un million cinq cent quarante-quatre mille euros en fonctionnement (1 544 000 €) et cent soixante-quinze mille euros en investissement (175 000 €) à l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest, au titre de l'exercice 2024 ;**
- VALIDER les deux projets de convention (fonctionnement et investissement) pour l'année 2024 ;**
- AUTORISER le Président à signer les conventions, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président